



# Assemblée générale

Distr. générale  
2 février 2015  
Français  
Original : anglais

---

**Soixante-neuvième session**

Point 19 de l'ordre du jour

**Développement durable**

## **Note verbale datée du 26 janvier 2015, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente du Royaume de Bahreïn auprès de l'Organisation des Nations Unies**

La Mission permanente du Royaume de Bahreïn auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Cabinet du Secrétaire général et a l'honneur de lui faire tenir ci-joint la Déclaration de Manama adoptée à l'occasion du premier Forum international sur l'entrepreneuriat et l'investissement qui s'est tenu du 19 au 21 janvier 2015 (voir annexe).

La Mission permanente du Royaume de Bahreïn auprès de l'Organisation des Nations Unies demande que le texte du document susmentionné soit distribué en tant que document de l'Assemblée générale, au titre du point 19 de l'ordre du jour.



**Annexe à la note verbale datée du 26 janvier 2015 adressée  
au Secrétaire général par la Mission permanente du Royaume  
de Bahreïn auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Déclaration de Manama, adoptée à l'occasion  
du premier Forum international sur l'entrepreneuriat  
et l'investissement international**

La Déclaration de Manama de 2015 sur l'entrepreneuriat et le développement durable offre une série de recommandations qui sont le fruit des deux jours de discussions menées entre 85 experts et 650 entrepreneurs issus des 80 pays participant au premier Forum international sur l'entrepreneuriat et l'investissement. Ce forum avait pour thème « Entrepreneuriat et investissement au service du développement industriel durable pour tous » et s'est déroulé sous le haut patronage de S. A. R. Khalifa Bin Salman Al Khalifa, Premier Ministre du Royaume de Bahreïn, et en présence de M. Li Yong, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).

**Déclaration de Manama sur l'entrepreneuriat et le développement durable**

Les participants au premier Forum international sur l'entrepreneuriat et l'investissement, qui avait pour thème l'Entrepreneuriat et investissement au service du développement industriel durable pour tous :

Ayant débattu de tous les aspects de l'entrepreneuriat et des investissements et rappelant les résolutions 67/202 et 69/210 de l'Assemblée générale en date du 21 décembre 2012 et du 19 décembre 2014, respectivement, intitulées « L'entrepreneuriat au service du développement »;

Estimant que l'industrialisation, menée au profit de tous et de façon durable, peut créer des emplois, être une source de revenus, favoriser l'accroissement de la productivité, transformer les économies et être l'un des principaux moteurs du développement;

Constatant que, pour atteindre ces objectifs, entre autres, il faut avant tout œuvrer à la promotion d'un secteur privé dynamique, et soulignant en particulier qu'il convient de promouvoir des petites et moyennes entreprises compétitives, en ce qu'elles sont la principale source d'activités économiques et de création d'emplois dans de nombreux pays en développement, ainsi que le principal facteur d'autonomisation des femmes et des jeunes gens;

Souhaitant encourager davantage la création d'entreprises et favoriser l'accès aux services financiers et d'appui, qui figurent parmi les défis majeurs auxquels sont confrontés les pays en développement pour créer un secteur privé dynamique;

Déclarent ce qui suit :

1. Nous nous félicitons du message adressé par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies au premier Forum international sur l'entrepreneuriat et l'investissement.
2. Nous remercions la direction de l'ONUDI pour son soutien aux entrepreneurs et espérons que l'ONUDI demeurera un proche partenaire des entrepreneurs.

3. Nous nous félicitons vivement de l'appui offert par le Centre arabe international pour l'entrepreneuriat et l'investissement, le Groupe de la Banque islamique de développement, le Fonds koweïtien pour le développement économique, la Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique, l'Union générale des chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture des pays arabes, la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, le Réseau international des petites et moyennes entreprises, la Chambre de commerce Union européenne-Afrique, le Centre de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord et l'Association internationale des femmes de carrières libérales et commerciales, entre autres.

4. Nous invitons les gouvernements, le secteur privé, les milieux universitaires, la société civile et les organisations internationales à coopérer en vue de mettre en œuvre les mesures suivantes visant à faciliter l'essor de l'entrepreneuriat et le développement des petites et moyennes entreprises à travers le monde :

Adopter une méthode coordonnée et sans exclusive visant à promouvoir l'entrepreneuriat en veillant à la participation de toutes les parties intéressées, tout en prenant note des initiatives de la société civile, du monde universitaire et du secteur privé, qui jouent un rôle déterminant dans la promotion de l'entrepreneuriat;

Envisager la mise en place de partenariats avec le secteur privé afin de promouvoir l'entrepreneuriat, de créer des emplois et d'encourager les investissements, de favoriser le développement de l'activité, de concevoir des technologies nouvelles et des modèles économiques innovants et d'instaurer une croissance économique forte, durable, partagée et équitable, tout en protégeant les droits des travailleurs;

Renforcer la capacité des institutions financières nationales de répondre aux besoins de ceux qui n'ont pas accès aux services bancaires, aux services d'assurance et autres services financiers, et les encourager à adopter des mécanismes de réglementation et de contrôle qui facilitent la prestation de services de qualité, dans des conditions de sécurité, à ces catégories, à améliorer l'accès à l'information et à promouvoir les programmes d'initiation à la finance, en particulier à l'intention des femmes;

Développer les autres sources de financement et diversifier les services financiers de détail, notamment le microcrédit et le microfinancement;

Coopérer en vue de faciliter l'échange et le transfert de technologies, l'innovation et les programmes de renforcement des capacités de manière à promouvoir l'entrepreneuriat;

5. Nous recommandons que soit créé un secrétariat du Forum au sein du Centre arabe international pour l'entrepreneuriat et les investissements à Bahreïn et nous proposons d'organiser une nouvelle session du Forum tous les deux ans, soit à Bahreïn, soit dans tout pays disposé à l'accueillir, afin d'évaluer et de suivre les progrès accomplis, et de déterminer d'autres domaines de coopération et d'action en vue de promouvoir les investissements dans l'entrepreneuriat.

6. Nous engageons vivement la communauté internationale, l'Organisation des Nations Unies, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et d'autres organisations et institutions internationales ou régionales concernées, ainsi

que la société civile et les différentes parties intéressées, à tenir compte des recommandations énoncées ci-dessus au moment de définir leurs politiques et de mettre en œuvre leurs initiatives de promotion de l'entrepreneuriat au service du développement durable.

7. Nous remercions vivement le Gouvernement et le peuple du Royaume de Bahreïn pour leur hospitalité et l'accueil chaleureux qu'ils ont réservé aux participants.

---